

Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causa servitis hujus apostolica cathedra doctrinis innixi. (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.)
 Licet etiam perspicimus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhaerere quae ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita
 (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

PRIX D'ABONNEMENT

	3 mois	6 mois	Un an
SUISSE	Fr. 6 »	11 »	20 »
UNION POSTALE	» 10 »	19 »	36 »

Prix du numéro : 10 centimes.

Rédaction et Expédition

BUREAUX : Grand'Rue, 13, à Fribourg

La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
 Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

Les annonces sont reçues exclusivement par l'Agence suisse de Publicité ORELL, FUSLI & Co, à FRIBOURG, 69, rue des Epouses ; Zurich, Bâle, Berne, Lausanne, Coire, Glaris, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Milan, Londres, etc.

Prix de l'annonce ou de son espace :
 Pour l'étranger 20 cent. la ligne. Pour la Suisse 15 cent. la ligne.
 Pour le canton 10 cent. la ligne.
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

A Posieux

Les nouvelles qui nous arrivent des divers points du canton, font prévoir un très grand concours de la population catholique à l'Assemblée générale du Pius-Verein. En choisissant pour la réunion de cette année la prairie historique où le peuple fribourgeois se réunit pour demander son affranchissement civil et religieux, le Comité cantonal de l'Association suisse de Pie IX a eu une de ces heureuses initiatives qui font vibrer l'âme d'un peuple. Ainsi le présent s'appuie sur le passé et prépare l'avenir. Ainsi le peuple fribourgeois atteste, devant la Suisse, que s'il a su conquérir et garder son indépendance politique et sa liberté religieuse, sa tâche n'est pas finie pour autant. Il doit son concours à tous nos confédérés catholiques, encore ensermés dans les liens de l'oppression, qui soupirent après l'affranchissement de leur conscience.

La Constitution fédérale qu'on nous a donnée en 1874, en diminuant les droits des cantons au profit de la souveraineté fédérale, a augmenté la sphère de notre action. Par les élections au Conseil national, par l'exercice du droit d'initiative constitutionnelle et par le referendum, nous pouvons poser des actes qui auront leur contre-coup dans d'autres cantons, et qui influenceront sur la position de nos coreligionnaires.

L'Assemblée de Posieux, venant après la réunion centrale du Pius-Verein à Sursée et après les fêtes des Etudiants suisses à Locarno, affirme l'union de tous les catholiques suisses sur le terrain des nécessaires revendications de la liberté religieuse.

En avant donc, pour l'Eglise et pour la patrie !

Nouvelles suisses

UN NOUVEAU PROGRAMME. — On écrit de Berne au *Journal de Genève* :
 « Vous avez déjà publié le programme de la Volkspartei bernoise ; aujourd'hui celui des « jeunes démocrates » zurichois me tombe sous les yeux. Ce parti en formation, qui compte parmi ses adhérents plusieurs députés aux Chambres fédérales, avait

chargé récemment MM. Curti et Vögelin de le formuler en quelques articles clairs et brefs. Ce programme est avant tout un programme de révision.

« Dans les débats qui ont été soulevés sur cette question, un point surtout me frappe : l'écho qu'ont rencontré dans notre pays les propositions de la droite catholique des Chambres. Non pas certainement que toutes les parties en aient été reçues également avec le même enthousiasme ; mais quelques-unes au moins, et parmi celles-ci, la liberté d'enseignement, semblent avoir répondu à un besoin général de la conscience publique. A l'heure actuelle ce n'est plus seulement la minorité catholique qui revendique le droit de donner aux enfants l'instruction choisie par le père ; les membres de l'*Eidg. Verein* se sont décidés eux aussi à seconder ses efforts ; la Volkspartei est venue ensuite, et maintenant les jeunes démocrates se présentent dans la lice avec ce même mot d'ordre inscrit sur leur drapeau.

« Comme corollaire de la liberté d'enseignement, ces derniers ont admis une solution de la question des Sœurs enseignantes que les catholiques au besoin signeraient des deux mains, tant elle est conçue dans un esprit de largeur et de tolérance. Il va de soi que dans un groupe qui se confond avec celui des démocrates-socialistes, les questions d'économie sociale n'ont pas été oubliées ; là-dessus du reste, du plus au moins tout le monde est d'accord. Mais il est un autre point qui pourrait soulever peut-être des protestations dans la Suisse romande, c'est l'unification du droit que MM. Curti et Vögelin n'ont pas craint d'inscrire dans leur programme à la place d'honneur. »

BLOCUS. — La presse tessinoise et grisonne continue à publier des faits divers intéressants touchant la contrebande des gens et marchandises. Aux frontières tessinoises ce sont les gens du cordon italien qui sollicitent eux-mêmes du tabac à bon marché ; aux frontières grisonnes les postes de surveillance sont disposés à de telles distances les uns des autres que le passage n'offre aucune espèce de difficulté. Jusqu'ici le cordon n'a jamais pu surprendre un seul passager clandestin.

D'après une communication de Vienne, le gouvernement italien doit avoir fait des démarches auprès de plusieurs cabinets étrangers pour savoir si, dans le cas où la déclaration du blocus sur la Suisse devait amener un conflit, il pourrait compter sur leur appui moral.

Le conseil suisse à Milan télégraphie au Conseil fédéral que le public et les journaux en Lombardie demandent vivement la suppression des cordons sanitaires à la frontière suisse.

Il y a tout lieu de croire qu'en suite de l'initiative énergique des conseils sanitaires, des comités et des négociants à Turin, la quarantaine à la frontière suisse sera abolie d'un jour à l'autre.

PRESSE. — Nous avons reçu le premier numéro d'un nouveau journal intitulé *Le Grand Saint-Bernard (Col Ferret)* et dont la direction est à Neuchâtel, Vieuxchâtel, 7.

Cette publication est destinée à renseigner les autorités, la presse et le public sur la marche d'une entreprise qui intéresse à un haut degré la Suisse, l'Italie, la France, l'Orient et le Nord-Ouest de l'Europe. Le nouveau journal, qui paraîtra deux fois par mois, sera distribué gratuitement aux autorités, aux organes de publicité, aux cercles, aux établissements publics et aux personnes qui en feront la demande par écrit.

Le percement des Alpes est une question trop importante pour que nous n'y prêtions toute notre attention, aussi nous proposons-nous de suivre de près la campagne ouverte en faveur du tunnel du Saint-Bernard.

MILITAIRE. — M. J. Sandoz vient de publier à Neuchâtel une brochure intitulée : *La vraie neutralité de la Suisse et la suppression de son armée*. C'est le texte d'un discours prononcé à Berne lors de la récente réunion du congrès international pour la paix et l'arbitrage. Il conclut à la suppression de l'armée suisse.

« Ou les puissances, dit-il, continueront à envisager le maintien de la Suisse dans son intégrité comme nécessaire à l'équilibre européen, et, dans ce cas, on ne voit pas de raison d'être suffisante à l'organisation militaire d'un pays dont la sécurité repose sur le consentement universel de ses voisins. Ou ces mêmes puissances, estimant qu'il est dans leur intérêt de supprimer la Suisse comme nation indépendante, s'entendront pour en faire une nouvelle Pologne, et, alors, la résistance serait une folie qu'aucune raison ne justifierait. »

D'où cette conclusion :
 « L'entretien par la Suisse d'une armée, bien loin d'être une mesure utile ou nécessaire, est, au contraire, en même temps qu'une source de dépenses hors de proportion avec l'étendue de son territoire et ses ressources économiques, un danger perpétuel pour son indépendance et sa véritable neutralité, et la source possible de complications inextricables. »

CAVALERIE. — Quelques journaux ont prétendu ces derniers temps que le recrutement de la cavalerie ne se faisait plus qu'avec difficulté à cause des exigences excessives des instructeurs. L'instructeur-chef de cette

arme, M. le colonel Wille, écrit à ce sujet au *Landbote*, de Winterthour :

« Si, en exigeant dans la cavalerie, autant de travail que je le faisais de l'artillerie lorsque j'étais instructeur de cette arme, si en suivant pour former des officiers et des sous-officiers, la même méthode qui est en usage depuis des années, dans l'artillerie et qui a fourni un excellent corps d'officiers et de sous-officiers, je nuis au recrutement de la cavalerie, je me félicite de ce résultat, car j'ai préservé cette arme d'éléments peu enviables, de jeunes soldats qui s'imaginent que dans une république démocratique, le porte-monnaie de leur père leur confère le privilège d'accomplir leur devoir de soldat moins sérieusement et avec moins de peine que les autres citoyens moins favorisés qu'eux par la fortune. Je suis persuadé que la même circonstance qui fait perdre à la cavalerie une partie de son attrait pour les fils lui gagnera la confiance des pères. »

Berne

Berne, 7 septembre.

Les lecteurs de la *Liberté* se souviennent sans doute de l'acte de brutalité commis par quelques citoyens emmenthalois, le 25 juin passé, sur la personne d'un pauvre colporteur nommé *Pasqualini*, âgé de 18 ans. L'enquête instruite sur ce meurtre par imprudence a eu pour résultat très inattendu d'établir que le dit colporteur autrichien était un garçon de 15 ans, nommé *Moranduzzo*, qui exerçait son métier de colporteur sous le nom de *Pasqualini*, autre sujet de l'Empire autrichien, qui lui avait cédé sa patente.

Le jeune âge de la victime n'est pas une circonstance atténuante pour ceux qui l'ont maltraité ; néanmoins, il faut avouer que le père *Moranduzzo*, venu à Berne comme *padrone* du pauvre colporteur, avait eu tort d'induire en erreur ses compatriotes et même l'ambassadeur d'Autriche, en lui présentant une fausse patente.

Si l'acte de brutalité reste le même, les circonstances sont quelque peu changées, car la victime n'est plus le soutien d'une pauvre veuve mère de trois enfants ; le père *Moranduzzo* est en vie et exerce encore son métier de colporteur.

En présence de cette substitution de papiers, on est en droit de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire les dépositions verbales qui présentaient sous un jour peu favorable l'attitude et le langage de monsieur Schwab, président du tribunal de Langnau. Vous savez que celui-ci a protesté n'avoir jamais prononcé les paroles de *maudit Italien* et de *Chaibe Katholik*, qui lui étaient imputées par le jeune colporteur.

ROME, 7 septembre.

Plusieurs journaux ont annoncé que les relations diplomatiques étaient rompues entre le Saint-Siège et la république de Costa-Rica.

La vérité est que le Saint-Siège n'a encore appris que par le *Journal officiel* de ce pays les actes et les intentions du gouvernement de cette république. La franc-maçonnerie y étant venue au pouvoir, a chassé l'évêque, Mgr Thiel, dispersé les Jésuites et proposé au Parlement l'abolition du Concordat.

Aucune communication diplomatique sur ces affaires n'est encore venue au Saint-Siège.

LONDRES, 8 septembre.

Des dépêches anglaises de Tientsin disent que le vent, à Pékin, est à la guerre. Six membres du département des affaires étrangères ont été destitués pour avoir conseillé la paix avec la France.

Dépêches télégraphiques

PARIS, 7 septembre.

Les obsèques de Mgr Allou ont eu lieu jeudi, dans la cathédrale de Meaux, au milieu d'un concours considérable. Les autorités officielles y assistaient.

S. Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, a fait la levée du corps. Nosseigneurs Archevêque de Sens et les évêques de Chartres, d'Orléans, de Soissons et de Beauvais accompagnaient Son Eminence, ainsi que Mgr de Briey, le nouvel évêque de Meaux.

Le clergé du diocèse avait voulu témoigner une dernière fois de son attachement à son vieil évêque et était venu en grand nombre. Il y avait bien de trois à quatre cents prêtres présents.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le général d'Espesailles, commandant la division ; le docteur Duffreigne, maire de Meaux ; le sous-préfet, remplaçant le préfet de Seine-et-Marne ; le président du tribunal civil, en robe ; Laclef, président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul ; Charles Petit, notaire honoraire,

trésorier de la fabrique de la cathédrale. Le cortège, précédé par un peloton du 23^e dragons, était fermé par deux escadrons du même régiment. Tous les officiers assistaient à la funèbre cérémonie, ainsi que les corps constitués.

En ville, les boutiques étaient presque toutes fermées.

C'est S. G. Mgr Bernadou, archevêque de Sens, qui a célébré la messe pontificale.

L'oraison funèbre de Mgr Allou, 115^e évêque de Meaux, sera prononcée dans quarante jours.

BRUXELLES, 8 septembre.

La démonstration catholique a été immense. Plus de soixante mille manifestants ont défilé dans les rues de Bruxelles.

La populace radicale a essayé de troubler la manifestation par des sifflets et des hurlements. Si les catholiques avaient usé de leurs forces, ils auraient eu vite raison des perturbateurs.

Cependant, les libéraux ayant tenté d'arracher les drapeaux aux mains de ceux qui les portaient, ils s'en est suivi une bagarre assez sérieuse. La gendar-

merie et la garde civile sont intervenus, mais mollement.

Le cortège n'en a pas moins suivi son itinéraire. La démonstration est écrasante pour le libéralisme belge, et la fureur des radicaux prouve que les catholiques ont frappé un grand coup.

BRUXELLES, 8 septembre.

Les troubles ont continué dans la soirée. La police a procédé à des centaines d'arrestations. On compte de nombreux blessés. Le bruit court qu'il y a trois morts.

Cette journée marquera d'une tache ineffaçable le libéralisme belge.

ANVERS, 8 septembre.

Au départ des manifestants catholiques pour Bruxelles, il y a eu une collision entre la populace radicale et la gendarmerie. On a procédé à plusieurs arrestations.

ROME, 8 septembre.

La commission sanitaire a enfin consenti à la levée de la quarantaine à la frontière suisse et autrichienne.

L'assemblée des délégués du Volksverein bernois aura lieu le 28 septembre à Berne. Les tractanda sont : Discussion sur les élections au Conseil national, publication d'une proclamation, révision cantonale, mode de votation populaire sur cette révision, discussion sur l'inauguration du monument Stämpfli qui aura lieu à la mi-octobre.

Il y a des gens qui ont de la chance dit l'Indépendant. Mercredi un soldat fribourgeois, trompette d'une compagnie de dragons, qui montait en train spécial de Bienne à Delémont, est tombé d'un wagon où il se trouvait avec des chevaux, au milieu du tunnel de Rondehâtel. Il s'est relevé dans les ténèbres et la fumée, sans aucune avarie, et s'est rendu tranquillement à pied à la gare de Reuchenette, où le chef de gare se hâta de tranquilliser par le télégraphe les camarades de ce déserteur malgré lui, lequel put rejoindre sa compagnie par le train suivant.

Un affreux accident est arrivé mardi dernier à proximité de Boécourt. M. Joseph Bourquard, maire, était occupé à charger une voiture de regain sur un pré. Il était accompagné de ses trois petits garçons dont un âgé d'environ quatre ans, s'amusa avec une chaîne attachée à la queue du char. A un certain moment, M. Bourquard ayant fait avancer la voiture, l'enfant, qui s'était passé la chaîne autour du cou, fut entraîné sur une longueur de quelques pas et en quelque sorte étranglé. Il put dire encore quelques mots, mais tous les soins médicaux les plus pressés restèrent inutiles. Il expira le même soir, au milieu des plus pénibles souffrances.

Un membre de la famille de M. le professeur Hagen écrit : « J'ai le plaisir de vous annoncer que les dernières nouvelles parues dans les journaux sur l'état de santé de la famille de M. le professeur Hagen à Berne sont inexactes. Toute la famille est en bonne voie de convalescence depuis sept jours. »

Zurich

Deux instituteurs d'Enge ont pris part au cours d'enseignement professionnel donné à Bâle ; ils en sont revenus tout enchantés. L'un d'eux a donné, au sein de la Société d'utilité publique, une conférence à la suite de laquelle on a décidé de donner un cours d'essai pendant l'hiver prochain.

Bâle

Une idée ingénieuse du Volksfreund. Il invite tous ceux auxquels il est arrivé de se traîner intérieurement de chameau (nous dirions en français animal), à payer une contribution d'un franc au minimum. Le fonds ainsi formé servira à l'acquisition d'un chameau — un vrai — pour le jardin zoologique. Le Volksfreund a déjà reçu 257 fr. 50, parfois avec de piquantes réflexions des souscripteurs.

Bâle-Ville

Nous continuons, dit l'Indépendant de Bienne, à recueillir les renseignements qui peuvent nous servir à asseoir un jugement définitif dans l'affaire de la suppression des écoles catholiques de Bâle, affaire sur laquelle les journaux radicaux eux-mêmes se montrent très sobres de commentaires.

Le principal argument du gouvernement de Bâle-Ville, c'est l'insuffisance des titres du personnel engagé par la paroisse catholique, en présence des exigences du règlement. Or ce règlement, qui paraît fait exprès pour la circonstance, est tellement élastique qu'il permet au conseil d'Etat d'exclure de l'enseignement qui bon lui semble, dit un correspondant bâlois du Vaterland.

Il faut remarquer que les classes désignées sous le nom d'écoles scolaires ne sont que les trois dernières années d'école primaire. Or parmi les instituteurs et institutrices annoncées, un est porteur d'un brevet pour l'enseignement secondaire du canton de St-Gall, deux institutrices ont un brevet semblable du canton de Zoug. Les autres ont des brevets d'instituteurs primaires des cantons de Zoug, Lucerne, St-Gall et Bâle-Campagne. Tous, sauf trois, ont déjà enseigné dans des écoles primaires. Malgré cela le gouvernement de Bâle les a refusés.

Le gouvernement aurait pu, comme le désirait la paroisse catholique, accorder à cette dernière une autorisation provisoire, en imposant aux instituteurs et institutrices l'obligation de satisfaire aux prescriptions du règlement dans l'intervalle, ou donner au comité de la paroisse catholique un dernier délai pour se procurer un autre personnel. Il ne l'a pas fait, et a ainsi assumé tout l'odieux d'une mesure qui tout en se justifiant plus ou moins légalement, a l'air d'une véritable persécution. On dirait que le conseil d'Etat de Bâle-Ville avait hâte d'en finir avec les écoles catholiques.

Thurgovie

L'ex-impératrice Eugénie va passer quelques jours au château d'Arenenberg.

Tessin

Les autorités ecclésiastiques des diocèses de Côme et de Milan ont levé toutes les prohibitions pour l'usage du gras, en raison des dangers de l'épidémie du choléra.

La Liberté traduit de la Grenzpost, en y adhérant, un article qui recommande la construction d'une route stratégique pour relier le Haut-Valais au Val-Bedretto, par le col de Nufenen.

« Quoi qu'on ait pu dire de contraire dans les cercles officiels intéressés, le canton du Tessin, et en particulier la frontière du Gothard, n'ont point cessé d'être l'objet de projets annexionistes de la part de l'Italie depuis qu'elle est sous le régime de l'unité. »

« Dieu veuille que ces projets ne se réalisent jamais ; mais, tôt ou tard, la Suisse se verra forcée de défendre à main armée son territoire et son indépendance. Il importe de se tenir prêts pour cette éventualité et nous ne devons reculer devant aucun sacrifice qui nous serait imposé par la sécurité nationale. La frontière méridionale mérite la plus sérieuse considération dans la question de la défense de notre territoire. »

« Le point le plus important et qui, dès lors, serait occupé avant tous les autres par les troupes italiennes en cas de conflit, c'est le Gothard, avec la voie ferrée qui le traverse. Suivant toutes les probabilités, cette occupation s'effectuerait par une manœuvre de flanc, avec attaque hardie à l'arme blanche, en partant de Domodossola et franchissant le col St-Giacomo pour arriver au Val-Bedretto. Une occupation de ce genre et dans ces conditions ne peut être prévenue et empêchée qu'au moyen d'une route militaire. Les troupes suisses arrivant en chemin de fer à Brigue et à Airolo pourraient transporter en marches forcées dans la vallée de Bedretto et occuper le passage de St-Giacomo, où elles seraient maîtresses de la situation. »

« Il s'agit d'une entreprise que le patriotisme suisse ne pourra pas retarder plus longtemps ; il s'agit d'une dépense de quelques centaines de mille francs pour garantir d'un péril réel notre indépendance. »

Telles sont les considérations développées par le journal bâlois et appuyées par l'organe conservateur du Tessin.

Vaud

On lit dans l'Echo de Morges : Les catholiques de Morges ont été surpris de la nouvelle inattendue du prochain départ de leur curé, M. Berger. Si sa nomination comme préfet de l'Internat du Collège de Fribourg est un honneur pour le jeune ecclésiastique, sa perte n'en est par moins grande pour la paroisse. Par une vie exemplaire, par une infatigable activité, par une sollicitude toute particulière pour les malades et les pauvres, M. Berger s'est acquis toute la reconnaissance de ses paroissiens qui ne le voient pas partir sans regrets.

Genève

Les travaux de recherche du phylloxéra dans ce canton ont été terminés mercredi soir, 3 septembre. Il a été découvert de nombreux petits points phylloxérés, mais aucun foyer important. Ces petites attaques sont réparties dans les vignes de dix propriétaires dont neuf pour la commune de Pregny. Les recherches n'ont amené aucun résultat dans la commune du Grand-Saconnex ni dans celle de Genthod. Dans la commune du Petit-Saconnex, chez M. de Budé où l'an dernier se trouvaient deux foyers assez considérables, deux souches contaminées seulement ont été découvertes.

Aucun des 55 points variant de 1 à 35 souches ne présentait l'aspect d'un foyer et rien ne les signalait extérieurement. L'examen des radicules a seul permis de les découvrir. La plupart d'entre eux se trouvent au bord immédiat des parties détruites précédemment ; ce fait a décidé la commission phylloxérique à demander à l'autorité fédérale d'étendre les zones de sûreté à 10 mètres au lieu de 5. Si cette mesure avait pu être prise plus tôt, les 55 points signalés auraient été réduits à 5 ou 6 au plus. Le département fédéral de l'agriculture a accordé la demande de la commission.

Les travaux exécutés dans le canton de Genève ont réussi jusqu'à présent à circonscrire la partie attaquée ; le phylloxéra ne s'est pas étendu. Les attaques signalées au Petit-Saconnex d'un côté et à Lavallan de l'autre semblent éteintes. Seules les vignes situées sous Pregny et Chambésy sont menacées à leurs deux extrémités, mais avec la faculté de prendre des zones de destruction plus grandes on pourra peut-être arriver à sauver une bonne partie de ce vignoble.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Lettre de Paris

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Paris, 6 septembre.

Ferry et Campeon. — Avances à l'Angleterre. — Le général Millot. — L'ère des déficits. — La réponse de M. Grévy.

On assure qu'il règne entre M. Ferry et le général Campeon un certain froid. Le ministre

de la guerre est très contrarié du bruit qui se fait à propos de la révélation de M. Achard, à Bordeaux. Il dit qu'il ne veut plus permettre le départ pour le Tonkin d'un seul homme de l'armée de terre. De son côté, M. Ferry tient bon et laisse à entendre au général Campeon que s'il ne se trouve pas bien au ministère, personne ne l'oblige à y rester.

Il s'est opéré, au ministère des affaires étrangères, une volte-face complète. D'allemand qu'on était il y a huit jours on est devenu anglais. Les recommandations les plus pressantes sont faites aux journaux officiels pour qu'ils s'expriment sur le compte de l'Angleterre, non seulement en termes bienveillants, mais en termes entièrement sympathiques. Il semble qu'il soit malheureusement un peu tard et que les Anglais soient peu disposés à se laisser prendre à ces amabilités qu'ils estiment intéressées.

Les officieux affirment maintenant que l'amiral Peyron a demandé et obtenu à force d'instances le rappel du général Millot. Le ministre de la marine ne se serait pas borné à rappeler l'incapacité aujourd'hui avérée du commandant en chef, il aurait dit que ses rapports avec les officiers de marine étaient devenus trop difficiles pour que la situation pût se prolonger.

Le régime des déficits se manifeste sous toutes les formes. La recapitulation du produit des droits d'octroi à Paris, pendant le mois d'août, offre une diminution de 660,577 fr. 99 sur le produit de l'exercice précédent et de 650,593 francs 71 sur les évaluations budgétaires.

La diminution totale, depuis le 1er janvier 1884, est de 2,396,238 fr. 96.

Comme il fallait s'y attendre M. Jules Grévy fait au manifeste de l'extrême-gauche l'honneur d'un simple accusé de réception ; il ajoute, et les amis de M. Barodet trouvent l'ironie amère : « M. Jules Grévy transmet cette lettre à Monsieur le président du conseil des ministres ! L'extrême-gauche devait s'attendre à ce que M. Jules Grévy se renfermerait dans sa réserve constitutionnelle » et habituelle.

Le président de la République est durement malmené par les intransigeants.

On attend des nouvelles de l'amiral Courbet qui a dû détruire les forts de Kelung. L'amiral Peyron, ministre de la marine, devait prendre un congé de quelques jours, mais la plupart des ministres ne rentrant à Paris que dans le courant de la semaine prochaine et un conseil des ministres important devant avoir lieu samedi, l'amiral Peyron a ajourné son départ.

FRANCE

Un nouveau crime signalerait peut-être à M. Grévy la nécessité de la peine de mort pour les tueurs d'hommes.

Un meurtrier, nommé Marquis, n'a pas été condamné à mort par la cour d'assises de Besançon, en 1875, mais il en a été quitte pour cinq ans de réclusion.

Quand le président des assises, M. Tripart, sur la réponse du jury, prononça la peine adoucie de cinq ans au lieu de la guillotine, le coquin jura de se venger.

« En 1880, dit un journal du matin, il sortit de prison et s'inquiéta de M. Tripart. Il sut que cet honorable magistrat avait pris sa retraite à Arceau, près de Dijon. Marquis vint se fixer dans le pays et travailla chez plusieurs patrons. Un jour, il disparut et on ne le revit plus. »

« Vendredi dernier, Marquis reparut à Arceau. Il surveilla la maison de M. Tripart et y demanda même l'aumône. Voyant qu'il ne pouvait joindre celui dont il voulait se venger, Marquis alla dimanche attendre sa victime à la sortie de l'église. »

« M. Tripart, en compagnie de son fils aîné, rentrait chez lui, Marquis les suivit à une centaine de pas. Arrivé près de la maison, Marquis tira un revolver qu'il tenait caché sous ses vêtements et fit feu à bout portant. »

« M. Tripart, atteint dans le dos, tomba sur le sol le corps en avant ; alors, s'acharnant sur sa victime, l'assassin tira une seconde fois et le malheureux vieillard fut atteint au côté gauche. »

A ces détonations successives, M. Tripart fils, qui était passé devant pour ouvrir la porte, se retourna et, apercevant son père étendu sur le sol, perdant tout son sang, cria au secours et se dirigea vers l'assassin pour le désarmer. Mais celui-ci, tournant son arme contre le fils, fit feu une troisième fois et la balle atteignit au cœur ce malheureux qui tomba raide mort, sur la route, à côté de son père.

« On accourut et on s'empara de l'assassin. M. Tripart père, qui respirait encore, a été porté sur son lit. »

« Marquis ne manifeste aucun repentir. Il a été écroué dans la prison de Dijon. »

Il est très probable que le jury lui accordera des circonstances atténuantes à cause des cinq ans déjà faits, parce que le magistrat assassiné appartenait aux anciennes couches et allait à la messe, ce qui doit donner sur les nerfs à un homme de la trempe de Marquis.

AUTRICHE-HONGRIE

On mande de Vienne, le 4 septembre, que la nuit précédente la police a opéré l'arrestation du nommé Bachmann, peintre en bâtiments, et de sa femme, du cordonnier Tiel, silésien, du compositeur Huebner et des frères Springer. Elle a saisi de nombreuses brochures révolutionnaires et une presse à main. On a trouvé en possession de Huebner un revolver à quatre coups chargé à balles.

Quoique le gouvernement prétende que le déraillement du train dans lequel se trouvait le roi Milan ait été causé par des traverses pourries, l'opinion publique persiste à croire qu'il y a eu tentative d'attentat. On dit même que des perquisitions faites par la police de Belgrade ont amené la découverte des preuves qu'un attentat devait avoir lieu sur territoire hongrois. L'endroit où le déraillement a eu lieu était très bien choisi : la voie du chemin de fer y décrit une courbe de trois cents mètres et le train passe sur un remblai très escarpé.

On a arrêté à Pesth quatre membres du parti anarchiste qui se proposaient de justifier les actes de violence de Stellmacher. Chez l'un d'eux on a découvert un appareil pour la fabrication des bombes et un modèle de boîtes très ingénieuses pour l'envoi des cartouches de dynamite ; celles-ci à l'ouverture de la boîte devaient inévitablement faire explosion. Ces quatre anarchistes ont été remis entre les mains des autorités de Vienne.

ALLEMAGNE

Suivant la Gazette commerciale de New-York, le gouvernement allemand aurait l'intention d'interdire l'importation en Allemagne des conserves de viande américaines comme nuisibles à la santé. Les consuls allemands dans les Etats-Unis, s'occuperaient, d'après ce journal, de réunir les matériaux tendant à motiver le projet de loi qui serait soumis au Reichstag à ce sujet. Cette nouvelle, fait observer le Tagblatt de Berlin, peut à première vue, sembler incroyable, mais elle devient croyable lorsqu'on songe au projet du gouvernement français d'élever les droits d'entrée sur les bestiaux et les viandes. Si ce gouvernement pense, par une augmentation de droits, pouvoir promettre un avantage aux agriculteurs, on peut aussi en faire l'essai en Allemagne. Reste à savoir si, réellement, l'agriculture en retirera un avantage ; ce qui, au contraire est certain, c'est que les consommateurs de viande en pâtiront.

L'association des fabricants de fer et d'acier s'occupe depuis longtemps de la question des syndicats à créer pour les assurances ouvrières contre les accidents, et les présidents des différents groupes de cette association ont déjà pris les mesures nécessaires pour convoquer des assemblées générales chargées d'atteindre ce but. Ainsi le président du groupe de l'Allemagne du Sud, qui embrasse la Bavière, le Wurtemberg, le Grand-Duché de Bade, l'Alsace-Lorraine, le Grand-Duché de Hesse, la province de Hesse Nassau, le district prussien de Hohenzollern et le cercle prussien de Wetzlar, a convoqué pour le 6 septembre à Mannheim une assemblée générale des industriels de ces pays. Les fabricants métallurgiques qui ne font pas partie de l'association sont priés d'y assister.

La Gazette de Cologne annonce que le feld-maréchal Herwart de Bittenfeld est mort mardi matin à Bonn.

Le feld-maréchal Herwart de Bittenfeld était une des figures les plus populaires de l'armée prussienne.

Il était né le 4 septembre 1796 et était entré au service en 1811. Il avait donné sa démission après la guerre de 1866, dans laquelle il avait rendu les plus grands services à son pays.

M. Paul Kosiolik, rédacteur de la Germania, vient de recevoir, lui aussi, l'ordre du prince-évêque de Breslau de quitter ce journal et de se rendre à Sprottau, dans la Haute-Silésie, pour y exercer les fonctions pastorales. On sait que M. Majunke a été, il y a quelque temps, l'objet d'une semblable mesure.

GRANDE-BRETAGNE

On mande de Camerons, à la date du 24 juillet, que M. Hewett, consul anglais de la côte occidentale d'Afrique, est arrivé dans cette ville et qu'il a eu une entrevue avec le consul général allemand au sujet de l'annexion de Bimbia et de Camerons. Les autorités allemandes ont déclaré que la cour d'Equité de Camerons devrait être abolie. Le consul anglais a fait ressortir que cette cour, établie par le gouvernement anglais, avait été très utile pour l'arrangement des conflits qui s'étaient produits jusqu'alors. Finalement, on décida de ajourner la question, pour laisser le temps aux deux consuls d'échanger des communications avec leurs gouvernements. Une protestation contre l'annexion allemande sera envoyée au Foreign-Office. On assure que la plupart des habitants de Camerons désirent que leur district reste sous le régime anglais.

La Pall Mall Gazette annonce la mort de M. Joseph Livesey, fondateur des Sociétés de tempérance, décédé à Preston, à l'âge de 91 ans. C'est le 1^{er} septembre 1832, que M. Livesey avait pris par écrit l'engagement de s'abstenir de toute liqueur spiritueuse, engagement qui a été signé immédiatement par six autres de ses concitoyens. Il a fondé des Sociétés de tempérance dans un grand nombre de localités de la Grande-Bretagne. En 1844, M. Livesey a pris une part très active à l'agitation contre la loi sur le bié. Pendant de longues années, il a rempli des fonctions publiques dans sa ville natale et a rendu de grands services à la ville de Preston.

RUSSIE

Le *Recueil des lois* publie un préavis du conseil de l'empire, approuvé par le czar, d'après lequel l'application des mesures ordonnées en date du 14 août 1881 pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité publique est prolongée pour trois années en vue du régime de surveillance extraordinaire, sous lequel est placé Saint-Petersbourg. La durée des mesures prises par le règlement du 27 août 1883 en ce qui concerne Moscou et d'autres localités est prolongée d'un an. Pour les localités qui ne sont pas placées sous un régime de surveillance extraordinaire, les dispositions ordonnées le 14 août 1881 restent en vigueur pour le même temps.

On mande de St. Pétersbourg à la *Politische Correspondenz* que, lors du prochain voyage du czar en Pologne, les empereurs d'Allemagne et d'Autriche seront les hôtes du couple impérial russe.

Le ministre Giere fera partie de la suite du czar.

L'empereur de Russie est attendu à Varsovie lundi. Toutes les lignes de chemin de fer sont occupées militairement.

Les étudiants de Varsovie compromis dans les troubles de l'année dernière ont été préalablement expulsés.

On croit que l'entrevue des trois empereurs aura lieu le 15. Il paraît certain que l'empereur Guillaume y participera.

Le journal le *Nord* dit que cette entrevue aura pour résultat de consolider le statu quo et de consacrer la situation internationale actuelle.

ÉGYPTÉ ET SOUDAN

Le *Times* apprécie en ces termes l'expédition anglaise qui se prépare activement pour aller au secours du général Gordon : « Cette expédition a un caractère aussi bien politique que militaire. Elle a pour but de délivrer le général Gordon et le colonel Stewart, et en cela elle sera hautement approuvée par l'opinion publique en Angleterre. Mais on ne dit pas qu'elle devra aussi mettre fin aux incursions du Mahdi, et qu'elle s'occupera d'Osman-Digma, dont les forces menacent la garnison anglaise de Souakim. »

« Nous devons donc dire que, avec son programme limité, l'expédition laissera subsister les mêmes éléments de désordre qui portent aujourd'hui atteinte à la sécurité publique en Egypte, et, une fois l'expédition terminée, ces éléments ne manqueront pas de revenir sur le tapis et de créer de nouvelles difficultés. »

AFRIQUE

MADAGASCAR. — On écrit de Tamatave, le 1^{er} septembre, au *Times* : « Un conflit d'une certaine gravité s'est produit ici entre notre consul M. Graves et l'amiral français. Voici les faits : MM. Proctor et Cie ont envoyé leur lougre *Elise* de Tamatave à Mohambo avec un chargement de cotonnades américaines. L'agent de MM. Proctor à Ténoriovo, trouvant que les prix étaient meilleurs dans cette ville, ordonne au lougre de s'y rendre, le cuirassé français qui mouillait à Ténoriovo en étant parti. Le jour après qu le capitaine de l'*Elise* eut reçu l'ordre de l'agent à Mohambo, le navire de guerre français *Scarf* arriva dans ce port. Un officier accompagné d'une barque pleine de marins armés vint à bord du lougre, inventoria sa cargaison et ordonna péremptoirement au capitaine de retourner à Tamatave. En vain celui-ci dit qu'il avait reçu l'ordre de partir pour Ténoriovo, il dut s'exécuter, M. Graves a jugé que cet incident était assez grave pour être rapporté au Foreign-Office, avec une demande d'indemnité de M. Proctor. »

« A la suite de ce fait, une proclamation a été publiée ordonnant que tous les navires arrivant à Tamatave, Majunga ou d'autres ports où se trouve un navire de guerre français, soient visités avant toute communication avec la terre par un officier sanitaire pour obtenir libre pratique. On estime généralement ici que cette mesure sanitaire, qui n'est nullement justifiée, a pour but

d'entraver le commerce étranger et spécialement le commerce anglais. « Les Hovas occupent une position fortifiée par des retranchements en terre, à 6 milles livres en arrière de la ville. Les troupes régulières sont armées de Remington, les milices de lances. Ils ont plusieurs canons et 4 ou 5 mitrailleuses fabriquées dans le pays. Les munitions sont abondantes. Si les Français les délogent de cette position, les Hovas se retireront derrière une ligne de défense plus forte, sur la première chaîne de collines à partir de la côte. »

ASIE

JAPON. — Le ministre du Japon réclame pour le Japon la souveraineté des îles Loo-Choo et les mêmes droits que ceux accordés en vertu des traités par la Chine aux États étrangers.

Le ministère japonais refuse de traiter à Tien-Tsin; il ira à Pékin.

Les Lou-Tchéou sont mal connues; l'hydrographie de l'archipel est encore très incomplète. Le climat des îles, plus doux en hiver que celui du Japon, y attire chaque année quelques résidents étrangers.

Les diverses îles de l'archipel sont de petites chaînes de granit, de schiste, de grès, de calcaires, ayant en général moins de 500 mètres d'altitude, d'où s'écoulent les torrents qu'utilisent les indigènes pour l'irrigation de leurs rizières.

La population de Lou-Tchéou est estimée à 310,000 habitants, dont les deux tiers habitent Oho-Sima, ou grande île, l'île principale du groupe septentrional.

Bien que la dépêche du Tien-Tsin ait besoin d'être confirmée, il est probable que les Japonais, qui suivent avec un grand intérêt les événements qui se déroulent en extrême Orient, chercheront à en profiter pour faire régler la question de Lou-Tchéou; mais de là à s'allier aux Français, comme on l'a annoncé, il y a un grand pas à franchir.

Les Japonais, tout empreints qu'ils soient de la civilisation chinoise, méprisent les Chinois; ils honorent la carrière des armes et sont animés du plus ardent patriotisme: on ne peut en dire autant des habitants du Céleste-Empire.

Les Japonais ont une excellente armée, mais leur marine est en formation, et ce qu'ils voyaient d'un oeil d'envie, ce sont les efforts que faisait la Chine pour se créer une marine de guerre.

La destruction de la flotte de Fou-Tchéou a dû faire grande impression dans les conseils du mikado, et quelques-uns estiment qu'un second coup frappé sur la flotte du Petchili aurait une très grande influence sur les dispositions du gouvernement japonais.

CANTON DE FRIBOURG

Le Pius-Verein à Posieux

Le Comité cantonal du Pius-Verein, réuni samedi sous la présidence de M. Frédéric Gendre, a pris les dernières mesures pour l'organisation de la réunion de Posieux.

M. Wuilleret, président de la commission française, assistait aussi à la séance. Le programme que nous avons publié ne subit aucun changement.

Le cortège d'arrivée sera organisé par districts.

Il se formera sur la route de Matran à Posieux. En tête marchera la section française des Etudiants suisses. Puis, viendront les comités et les délégués des cantons. Ensuite la section de Fribourg, les sections de la Sarine, de la Gruyère, de la Singine, de la Glâne, de la Veveyse, de la Broye et du Lac.

Nous espérons que chaque district aura sa fanfare. Les musiques du canton voudront bien donner cette nouvelle preuve de dévouement au Pius-Verein; celles d'entre elles qui ont pris part aux derniers concours de musique à Fribourg joueront pendant le dîner un morceau d'ensemble.

Des écriteaux indiqueront la place que chaque district doit prendre dans le cortège. Selon l'usage, les hommes seront à la tête du défilé.

Le cortège défilera du plateau des Moieses sur la route de Posieux et reviendra par le chemin d'Ecuvillens rejoindre la route cantonale, d'où il se dirigera vers le champ de fête, où la sainte messe sera célébrée en plein air. Les chants seront exécutés par toutes les sections du Cœcilien-Verein réunies.

Les participants voudront bien se conformer aux indications des organisateurs, qui se réservent au besoin de modifier le parcours du cortège selon les circonstances de lieu et de temps.

Des dispositions seront prises par le comité local pour que le champ de fête soit libre autant que possible pour l'arrivée du cortège.

Nous apprenons que les sections de la Gruyère se donnent rendez-vous à Bulle à 6 heures du matin, pour venir de là en groupe à Posieux sur leurs chars pavoisés.

Le plus grand nombre des participants de la Veveyse paraît vouloir se concentrer à Palézieux; ils viendront par le premier train, avec des billets collectifs.

Il est à désirer que tous les arrivants par chemin de fer descendent à Matran, pour que le groupement puisse s'opérer déjà à partir de cette gare sur la route des Moieses.

Les membres de la section de Fribourg et autres qui se joindront à elle sont avisés que le départ de Fribourg a lieu par le train de 7 h. 13 pour Matran.

Rendez-vous à la gare.

Les personnes qui ne voudraient pas prendre des provisions avec elles apprendront avec plaisir qu'il y aura, au milieu du village de Posieux, en plein air, un grand débit de sandwiches, tranches de veau, de mouton et de jambon, pâtés froids, petits pains, etc., etc.

Nos amis de la Société de Sainte-Cécile de Genève ont bien voulu venir passer une journée au milieu de nous. Ce qui nous a mérité leur visite, c'est avant tout la présence à Fribourg du plus illustre enfant de Genève, Mgr Mermillod, qui est en même temps le supérieur ecclésiastique de ses compatriotes séparés de lui par l'injustice politique du radicalisme carterétin. C'est aussi le désir de fraterniser avec les Fribourgeois et de cimenter une union qui repose sur la communauté des croyances religieuses et sur la solidarité fédérale.

Les membres de la Société de Sainte-Cécile sont arrivés de Genève samedi, par le train de 9 h. 30. Notre Société de chant du Cœcilien-Verein et la jeune fanfare de la Concordia s'étaient rendues à la gare pour faire accueil à nos hôtes. Le cortège s'est formé et a pénétré en ville aux sons harmonieux de la Concordia. Tout se serait bien passé si, cette fois encore, quelques jeunes gens ne s'étaient avisés de siffler les catholiques genevois. Ils s'étaient déguisés pour n'être pas reconnus! L'adorable police qui est censée veiller au bon ordre à Fribourg, n'a naturellement rien prévu et rien empêché; ne faut-il pas qu'elle s'attache à mériter les éloges enthousiastes du *Bien public*?

Le cortège s'est arrêté à l'hôtel du Chasseur. En quelques paroles pleines de feu, M. G. de Montenach, membre du Cœcilien-Verein, a souhaité la bienvenue à nos amis de Genève groupés autour d'une bannière artistique pour rehausser par la beauté du chant l'éclat des cérémonies de l'Eglise. M. l'abbé Ruche, directeur de la Société de Sainte-Cécile, a répondu en remerciant et en exprimant le vœu que des rapports plus suivis unissent de plus en plus les Sociétés catholiques de Genève et de Fribourg.

M. le chanoine Schorderet a pris à son tour la parole et a développé quelques considérations pleines d'opportunité.

Le lendemain, à 7 heures et demie, nos amis de Genève se sont rendus dans l'église de Notre-Dame, où ils ont exécuté avec une perfection justement appréciée des connaissances et un rare sentiment de piété, la messe dite de Bordeaux.

L'office terminé, ils se sont formés en cortège, et sont allés présenter leurs hommages à Mgr Mermillod, qui leur a adressé une allocution toute paternelle.

Après avoir assisté à un concert d'orgues à St-Nicolas, les membres de la Société de Sainte-Cécile de Genève et du Cœcilien-Verein de Fribourg, se sont trouvés réunis à un banquet modeste, mais très bien servi par le maître d'hôtel du Chasseur. La séance a été courte, et les deux Sociétés amies sont allées à 2 heures dans l'église du rectorat de l'Auge, où le Cœcilien-Verein a chanté les vêpres d'une manière distinguée, sous la direction de son éminent directeur, M. Sidler.

La dernière visite de nos amis de Genève a été pour le Cercle catholique de Fribourg, où ils ont exécuté quelques gais morceaux de leur répertoire.

M. Théraulaz, vice-président du conseil d'Etat, a souhaité la bienvenue à nos hôtes, au nom du Cercle catholique et du gouvernement; il a insisté sur l'union et la solidarité qui doivent exister entre tous les catholiques des divers cantons de la Suisse. La visite du Cercle de l'Espérance précédant celle de la Société de Sainte-Cécile, a été l'affirmation de ce besoin d'union, qui s'est manifesté ailleurs par les réunions si belles de Sursée et de Locarno.

M. l'abbé Ruche a exprimé la reconnaissance des membres de la Société de Sainte-Cécile pour la réception si cordiale qui leur a été faite. Ils ont été heureux de venir dans une ville catholique, et surtout d'entendre les belles paroles d'un membre du gouvernement.

Nos hôtes ont dû repartir par le train de 4 heures et demie, la séparation s'est faite à la gare et l'on s'est dit: Au revoir! Vive

Fribourg! Vivent les catholiques de Genève! Vive Mgr Mermillod!

Le *Journal de Fribourg*, à bout d'erreurs et de mensonges en ce qui concerne les adjudications de l'Etat, à Hauterive et à la maison de force, et forcé, par deux lettres explicatives de la direction des travaux publics, jusque dans ses derniers retranchements, se rabat maintenant sur le *Cercle catholique*.

Selon lui, ce dernier aurait pétitionné auprès du conseil d'Etat pour faire enlever le travail de déblaiements à M. Claude Winkler, entrepreneur.

Pauvre *Journal de Fribourg*! Mais, ou va-t-elle donc puiser ses renseignements, la feuille au père Boniface? Car il n'y a pas un seul mot de vrai dans toute cette histoire, et le Cercle catholique l'a apprise par le journal. Personne à Fribourg ne soupçonnait seulement que M. Claude Winkler avait travaillé à Hauterive et nous croyons que les conseillers d'Etat impliqués dans ce « cancan » s'en doutaient probablement tout autant que les autres gens.

Puis, voyez-vous trois conseillers d'Etat pétitionnant, auprès du conseil d'Etat, depuis le Cercle catholique!!!

Il faut être « boize » pour imaginer de pareilles situations, et « archiboize » pour les « gober » et les reproduire dans un journal.

Voilà pourtant ce que c'est quand on va se renseigner à la fontaine et qu'on a des lessiveuses pour reporters!

Le R. P. Berthold vient de terminer saintement une longue et féconde carrière.

Né à Lovens, son endroit d'origine, le 9 novembre 1811, le Père Berthold est entré dans l'Ordre des Capucins et a fait sa profession religieuse le 12 octobre 1837; il a été ordonné prêtre le 21 décembre 1839.

Dès lors, nos populations catholiques l'ont vu à l'œuvre et ont pu admirer en lui le religieux austère, le prêtre selon le cœur de Dieu, le missionnaire zélé et dévoué.

Ses qualités et ses vertus lui valurent les fonctions élevées de gardien; nous disons élevées, parce que, comme l'écrit Clément IV, les gardiens sont de véritables prélats.... *Guardianos*, legitime electos, esse vere Pralatos.

Le R. P. Berthold a fait, comme gardien du couvent de Bulle, quatre triennats: ceux de 1854 à 1858 — 1865 à 1868 — 1871 à 1874 — 1880 à 1883.

Depuis assez longtemps déjà, le Père ressentait les atteintes d'un mal dont les ressources de l'art jointes à sa remarquable énergie, avaient réussi à conjurer la gravité. Cependant, usé par de nombreux travaux et de grandes fatigues, il perdait sensiblement ses forces, lorsqu'un coup d'apoplexie vint le clouer sur un lit de douleur et le conduire au tombeau.

Le Père Berthold a rendu sa belle âme à Dieu, le mardi, 2 septembre écoulé, et ses obsèques ont eu lieu jeudi.

On peut rendre au défunt ce glorieux témoignage qu'il a aimé ses frères, son monastère et sa règle. Aussi, ayons-nous la douce espérance que le Juge souverain, en recueillant l'âme de ce religieux, lui aura dit: « Viens, fidèle serviteur, qui as tout quitté pour me suivre, entre dans la joie de ton Seigneur. *Intra in gaudium Domini tui.* »

Bibliographie

Nous appelons l'attention des lecteurs sur la Revue géographique *l'Exploration*, publiée sous le patronage d'un comité présidé par M. Ferdinand de Lesseps; rédacteur en chef, le vicomte Ch. de BOUTILLIER CHAVIGNY. Voici au surplus le sommaire du numéro qui vient de paraître; il indique suffisamment l'importance de cette publication.

I. — La guerre avec la Chine. Vic. Ch. de B. — Les ports de la Chine ouverts au commerce. P. Boutet. — Les Kimos de Madagascar. Raoul Postel. — Discours de M. le colonel Perrier (membre de l'Institut) au VII^e congrès national de géographie (suite et fin). — La politique coloniale de la France. Sénégal. Le Diébédooug. Le Cambodge. La dépopulation de la France. — Nouvelles de tous les points du globe. 1. Europe: Mission scientifique en Afrique. Expédition dans l'extrême Orient. Les démarches de M. Stanley. 2. Asie. Exploration de Merw. Le télégraphe au Turkestan. 3. Afrique: Retour du Choà. Les Français au Gabon. Les Portugais au Gambéze. Annexion du Zouloland au Transvaal. Les entreprises allemandes sur la côte du golfe de Guinée. Le territoire de Cameroun. Angra-Pequena. Nouvelle annexion anglaise sur la côte occidentale d'Afrique. L'expédition italienne au nord-est de l'Afrique. — Bibliographie. La Politique française en Océanie à propos du canal de Panama, par Paul Deschanel. Les intérêts français dans le Soudan éthiopien, par le vicomte de Caix de Saint-Aymour.

FAITS DIVERS

UN CARICATURISTE PROPHÈTE. — Depuis que le ballon du capitaine Renard est revenu à son

point de départ, manifestement dirigé par les aéronautes de Meudon, combien de flots d'encre ont été répandus déjà pour chercher l'explication de ce fait scientifique si gros de conséquences ?

Le véritable auteur de la découverte — en ce sens du moins qu'il a inspiré l'idée d'une application rationnelle et savante — c'est... un caricaturiste ! Voilà qui datera dans les annales de la caricature.

Il existe du dessinateur Robida une série de planches d'une fantaisie « ruisselante d'inouïsme », comme dit Cyrano de Bergerac, qui a littéralement donné la première idée des aérostats.

C'est Paris au vingtième siècle, avec tous les progrès rêvés, réalisés. C'est ainsi que l'un de ces dessins représente une maison de dix-huit étages en papier aggloméré, et un autre, un monsieur qui, tranquillement installé dans son fauteuil, assiste, de sa chambre à coucher, grâce à d'étonnantes phonographies et à de prodigieux réflecteurs, à la première d'un théâtre en vogue. La question de la locomotion n'avait pas été, non plus, vous le pensez bien, négligée par Robida.

Il remplaçait hardiment tous les véhicules aujourd'hui en usage par des... aérostats, si bien

qu'on montrait au musée de Cluny, comme un objet de curiosité pour des générations nouvelles, qui haussaient les épaules en songeant à notre routine, la dernière des locomotives.

Or, il se trouva que la forme qu'avait assignée à ces ballons-transports un audacieux et sceptique crayon fut un trait de lumière pour le capitaine Renard, toujours préoccupé de son idée, qui feuilletait par hasard ces dessins. Les « aérostats » chimériques de Robida étaient allongés en forme de poisson, et la disposition de la nacelle le frappa singulièrement.

Cette folote joyeusette d'un artiste à l'imagination déchainée, devint le point de départ d'une série d'observations fécondes... En fin de compte, lui, l'homme de science, il donna la vie à la conception de l'aquaforiste folâtre.

UN LIÈVRE!... UN LIÈVRE!... — Ce cri métait en émoi avant-hier toute la gare de Piéton. Effectivement, affolés par les chasseurs, il détaillait de la campagne, et à fond de train s'élançait dans la salle d'attente de 3^e classe. Scène indescriptible parmi les gens qui s'y trouvent. On se bouscule; cent bras s'allongent; je l'ai! aie! manqué!...

Mon lièvre sort par où il est entré, se retrouve en face de nouveaux assaillants, et file par la tangente. D'un bond, le voilà dans le

jardin du chef, où il tombe juste entre les bras hospitaliers de M. P..., employé à la station de Piéton. Celui-ci s'efforce en vain de le retenir; l'animal joue des reins et des pattes, si bien qu'il s'échappe, non sans laisser un bout de queue entre les mains nerveuses de M. P... Et le brave lièvre court encore.

DESTRUCTION DES MOUCHES. — Les mouches sont terribles, agaçantes, sales.

Les moyens de les combattre abondent, mais presque tous ont un caractère répugnant qui empêche de les employer dans les appartements.

En voici un, qui joint à une puissante efficacité une certaine élégance.

Le ricin est une belle plante ornementale, qui décore très bien un salon. Sa présence est mortelle pour les mouches qui s'y posent; les plus avisées abandonnent la place; de toutes façons on en est débarrassé.

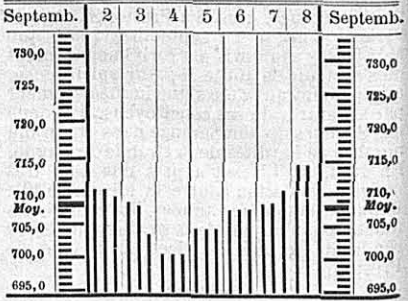
Le ricin résiste d'ailleurs parfaitement à cette claustration.

Ajoutons que le ricin, planté dans un jardin, en éloigne à grande distance les taupes, un autre ennemi.

M. SOUSSENS, Rédacteur.

OBSERVATOIRE METEOROLOGIQUE DE FRIBOURG

BAROMÈTRE
Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 4 h. et 7 h. du soir.



THERMOMÈTRE (Centigrade)

Septemb.	2	3	4	5	6	7	8	Septemb.
7 h. matin	14	15	12	10	12	13	19	7 h. matin
1 h. soir	21	19	13	16	19	13	18	1 h. soir
7 h. soir	18	15	12	12	14	10		7 h. soir
Minimum	14	15	12	10	12	10		Minimum
Maximum	21	19	13	16	19	13		Maximum

Pour tout ce qui concerne les Annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité ORELL, FUSLLI & C, 69, rue des Epouses, FRIBOURG

A LOUER

de suite un magnifique appartement situé sur la rue des Alpes et rue de Lausanne.

S'adresser au magasin de confections, rue de Lausanne, N° 86. (O 408) (H 672 F)

Bonnes d'enfants

On cherche pour deux riches familles, en Bavière, deux bonnes d'enfants et femmes de chambres dont une catholique romaine, connaissant le service de table, sachant coudre, repasser, laver, et soigner les vêtements des enfants. Envoyer offres, photographies et certificats à l'Agence de Placement Leweil-Blum, Zurich. (O405) H2884Z

A LOUER

sous de favorables conditions l'auberge du St-Louis à Portalban. Située à proximité du débarcadère des bateaux à vapeur, cet établissement offre à un preneur actif et intelligent un revenu assuré. Entrée en jouissance le 1^{er} novembre prochain. S'adresser pour renseignements à M. Joseph Nabholz, à Fribourg, et à M. Muller-Boch, à Payerne; et pour traiter, à MM. Cornaz, frères, à Faoug. (H 648 F) (O 378)

ON CHERCHE

quelques pensionnaires. Prix modérés. Rue des Bouchers, N° 110, 2^e étage, à Fribourg.

GOUTTE ET RHUMATISME

Génération prompte et radicale par correspondance même dans les cas les plus graves. S'adresser à M. le D^r MOSSA, poste restante, Constance (Bade). (O 297)

INSERTION

Un commerce de vins en commissions, en Alsace-Lorraine, cherche une habile représentation pour la vente de vins alsaciens et étrangers en gros et demi-gros.

Eventuellement on confierait un dépôt. Grande provision, avec activité correspondante, appointements fixes par mois. S'adresser sous chiffre O 6236 B, à MM. Orell, Fussli et C^{ie}, à Bâle. (O 401)

Cordes en fil de fer
Cordes en chanvre dans toutes les dimensions.

(R350Z) Fournit en bonne qualité (48)

J. Oechslin

Fabrique de cordes ZURICH

EXPÉDITION DE RAISINS

de table par caissons de 5 kilog. au prix de 4 fr. 50.

Vin nouveau (moût) par fûts de toute dimension. (O 4343 L)

S'adresser à Emile Aubert, à Leytron (Valais). (O 396)

RAISINS DE SION

en caisses de 5 kilos franco à 4 fr. 50 contre remboursement chez François de Sépibus, à Sion. (Mag. 1292 Z) (O 381)

Le D^r Rapin, à Payerne

demeure, à partir du 1^{er} septembre, Grand-Rue, N° 9, au 2nd étage. (H 660 F) (O 269/394)

M. BUGNON
Chirurg. Dentiste Fribourg

sera à Bulle, Hôtel de l'Union, jeudi 11, jour de la foire, et le lendemain vendredi 12 septembre.

Les Examens des Recrues

vont commencer sous peu. Les jeunes gens qui désirent repasser, en peu de temps, toutes les branches du programme des prochains examens, peuvent se procurer le petit guide pratique Aux Recrues suisses par Perriard et Golaz, experts pédagogiques. En vente dans les principales librairies de la Suisse romande, au prix modique de 50 centimes.

(O V 145) (O 335/232/38)

LA

FRANC-MAÇONNERIE

Histoire authentique des sociétés secrètes depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, leur rôle politique, religieux et social, par un ancien ROSE-CROIX.

Mystères d'Égypte, d'Eleusis, Brahmanes, gymnosophistes. Druidisme. Magisme. Chaldéisme. Mystères de Mithra. Ordre des assassins. Templiers. Corporations de constructeurs romains. Frères Maçons du moyen âge. Franc-Maçonnerie moderne. Différents rites maçonniques. Illuminés. Carbonari. Tugendbund. Ami du Peuple, etc. Jeune Italie. Marianne. Internationaux. Fénians. Nihilistes, etc. Prix: 5 fr.

LE SECRET
DE LA
FRANC-MAÇONNERIE
PAR
M^{re} FAVA
Évêque de Grenoble
1 beau vol. in-8° de 330 pages, édition de luxe avec encadrement filets rouges.
Prix: 4 francs.

LA FRANC-MAÇONNERIE
ET LA REVOLUTION

par le R. P. GAUTRELET de la Compagnie de Jésus. Prix: 7 fr. 50

POUR BUENOS-AYRES

MONTEVIDEO, BAHIA, RIO DE JANEIRO ET CANTOS

Des départs réguliers auront lieu par le Norddeutsche Lloyd, et cela deux fois par mois, de

ANVERS resp. BORDEAUX & LISBONNE

Prochains départs de Bâle:

les 10 et 24 septembre avec Société d'émigrants.

S'adresser à l'Agence générale du Norddeutsche Lloyd, à Bâle.

W. BREUCKMANN, jeune

(O 6239 B) 6, Centralbahnplatz, 6 (O 407)

N.-B. — Les voyageurs voudront bien remarquer que nos vapeurs ne sont pas soumis à la quarantaine.

Pour New-Orléans et Galveston

LE NORDDEUTSCHE LLOYD, A BRÈME

est le seul qui entretienne des relations postales régulières.

Départs prochains:

4 octobre, par le vapeur OHIO
1^{er} novembre, " HOHENSTAUFEN
Société d'émigrants, le 4 octobre.

S'adresser à l'Agence générale du Norddeutsche Lloyd, à Bâle.

W. BREUCKMANN, jeune

(O 6238 B) 6, Centralbahnplatz, 6 (O 406)

N.-B. — Les voyageurs voudront bien remarquer que nos vapeurs ne sont soumis à aucune quarantaine.

L'ALMANACH CATHOLIQUE

s'éditant à 20,000 exemplaires, est sous presse. Ceux qui désirent profiter de sa grande publicité sont avertis que les insertions de réclames ou annonces se feront aux conditions suivantes:

Une page entière	60 Fr. —
Une demi-page	35 " —
Un quart de page	20 " —
La ligne et son blanc	— " 80

(Grandeur de la page 20^{cm}/13^{cm}.)

S'adresser Grand'Rue, 13, ou à Orell Fussli, rue des Epouses, Fribourg.

Histoire du Régiment
DU PRINCE ÉVÊQUE DE BALE
AU SERVICE DE FRANCE 1758-1792

Etude sur le XVIII^e siècle par Casimir FOLLETÈTE, avocat, député au Grand Conseil de Berne, 1 beau vol. in 8° prix 2 fr. 50.